

<https://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article479>



Noter les oiseaux morts ou blessés à la capture

- Gestion des données -

Date de mise en ligne : mercredi 4 juin 2014

Copyright © Le C.R.B.P.O. - Tous droits réservés

Sommaire

- [Préambule](#)
- [En pratique](#)
- [Références](#)

Préambule

Le CRBPO a désormais besoin d'estimer, de manière rigoureuse et transparente, l'impact direct du baguage sur les oiseaux capturés et ce, pour deux raisons :

1. *Des raisons réglementaires.* La réglementation sur la protection de la nature et des animaux se renforce en relation avec l'importance croissante des considérations éthiques. Les ministères, le CNPN et le comité d'éthique dont nous dépendons nous imposent donc d'être transparents sur l'impact de notre pratique. C'est une condition pour pouvoir pérenniser l'usage du baguage pour le suivi des oiseaux. La mise en place d'une veille sur l'impact direct en termes de taux de blessure ou de mort à la capture nous permettra de mieux répondre aux questions, légitimes, qui peuvent être posées sur le baguage.
2. *Des raisons scientifiques.* Evaluer cet impact permettra de mieux ajuster certains protocoles, faire évoluer nos pratiques de terrain en terme de bien-être animal, et mieux interpréter les données.

Tous les aspects sont concernés. L'impact des accidents dans le filet (ex. prédation au filet par un chat, arrêt cardiaque dans le filet) et des accidents de manipulation (luxation, oiseau affaibli repartant à pied, arrêt cardiaque en main).

Nous vous demandons donc dorénavant que ces informations soient systématiquement enregistrées dans la base de données de baguage pour tous les programmes, y compris les programmes personnels.

Nous utiliserons ces données pour produire un bilan de l'impact direct du baguage lors des demandes de renouvellement des agréments et dérogations pour le CRBPO. **Il ne s'agit en aucun cas de faire des évaluations individuelles de votre pratique du baguage.** Nous savons tous que le baguage a un impact direct (Spotswood et al. 2012 ; Clewley et al. 2018) : quantifions-le objectivement, et veillons à le minimiser.

Conservation des cadavres : depuis 2018, les bagueurs sont autorisés et fortement encouragés à **conserver les cadavres d'oiseaux morts accidentellement lors des opérations de baguage pour qu'ils puissent être valorisés** scientifiquement ([plus d'informations dans l'article dédié](#)).

Biométrie des oiseaux blessés ou morts : merci de prendre systématiquement les mesures biométriques obligatoires (LP, MA, LT, AD) sur les oiseaux morts ou blessés (sauf si la blessure est susceptible de biaiser la mesure ; p. ex. fracture d'aile, de tarse, ou déshydratation suite à la mort et modifiant la masse).

En pratique

Noter les oiseaux morts ou blessés à la capture

La nouveauté réside surtout dans le fait que nous vous demandons de **marquer virtuellement** les oiseaux morts (cas 1 et cas 2 ci-après). Pour les oiseaux blessés ou affaiblis, il n'y a rien de nouveau si ce n'est de remplir systématiquement le champ [ES], qui devient obligatoire dans tous les protocoles et pour les programmes personnels.

- **Cas 1 : l'oiseau mort est déjà porteur d'une bague.** Il s'agit d'une reprise « standard » (voir exemple dans le tableau).
- **Cas 2 : l'oiseau n'était pas porteur d'une bague. Il faut créer une donnée de baguage virtuelle, suivie de sa donnée de reprise. La différence va porter uniquement sur le numéro de bague qui sera une bague virtuelle.** La bague à indiquer sur le bordereau est celle que l'oiseau aurait reçue s'il n'était pas mort, mais précédé de la **LETTRE O**.

[Il s'agit bien de la lettre O et non du chiffre 0 (zéro)]

Si la bague suivante sur le cordon est 7515215 ; il faut noter O7515215 ; pour SC545215 c'est OSC545215, etc. **Pour l'HEURE de la donnée de reprise, il faut ajouter 1 minute à l'heure de baguage** (car il ne peut pas exister deux données différentes à la même date et à la même heure) (voir exemple dans le tableau).

Et il faut bien sûr indiquer les conditions [COND REPR] et circonstances de reprise [CIRC REPR]. Dans ce cas de figure, la condition de reprise est TOUJOURS '8' alors que la circonstance peut varier. Par exemple, vous trouvez l'oiseau mort dans le filet sans connaître la raison, lors de la manipulation, la circonstance de reprise (CIRC REPR) sera notée '08' ; s'il a été tué par un épervier, ce sera '64'. La colonne état de santé [ES] doit également être renseignée avec le code '9'.

Cas 3 : les oiseaux blessés ET relâchés doivent aussi être **systématiquement bagués** (sauf s'ils sont transférés vers un centre de soins). Dans ce cas, la colonne état de santé [ES], sera renseignée avec le code approprié qu'il s'agisse d'un baguage ou d'un contrôle (voir exemple dans le tableau).

	ACTION	CENTRE	BAGUE	ESPECE	HEURE	...	COND REPR	CIRC REPR	ES
Cas 1 : l'oiseau est déjà bagué mais meurt au filet ou à la table	R	FRP	4201154	PARCAE	9:50		8	08	9
Cas 2 : L'oiseau est sans bague mais meurt au filet ou à la table	B	FRP	O7501046	SYLATR	7:50				0
R	FRP	O7501046	SYLATR	7:51		8	08	9	
Baguage normal de l'oiseau suivant (remarquez le numéro de bague)	B	FRP	7501046	SYLCOM	7:50				0
L'oiseau est capturé sans bague mais meurt tué par un épervier dans le filet	B	FRP	OJA2851	TURPHI	9:00				0
R	FRP	OJA2851	TURPHI	9:01		8	64	9	
Cas 3 : l'oiseau est blessé lors du baguage	B	FRP	SC24514	PASDOM	9:55				7

Noter les oiseaux morts ou blessés à la capture

ou d'un contrôle	C	GBT	24Z4521	ACRSCI	9:55		8	20	7
------------------	---	-----	---------	--------	------	--	---	----	---

Références

- Clewley, G.D., Robinson, R.A. & Clark, J.A. (2018). [Estimating mortality rates among passerines caught for ringing with mist nets using data from previously ringed birds.](#) *Ecol. Evol.*, 8, 5164-5172
- Griesser M., Schneider N.A., Collis M.-A., Overs A., Guppy M., Guppy S., Takeuchi N., Collins P., Peters A., Hall M.L. (2012). Causes of Ring-Related Leg Injuries in Birds - Evidence and Recommendations from Four Field Studies. *PLoS ONE* 7(12):e51891.
- Spotswood, E. N., Roesch Goodman, K., Carlisle, J., Cormier, R. L., Humple, D. L., Rousseau, J., Guers S.L., Barton, G. (2012). [How safe is mist netting ? Evaluating the risk of injury and mortality to birds.](#) *Methods in Ecology and Evolution*, 3(1), 29-38.